



Compte de formation

Par vardi

Bonjour

Dans le cadre de mon compte de formation, je souhaiterai me rétracter et annuler mon inscription de formation auprès de l'organisme de formation. Le 30 octobre c'était le 1er jour de formation qui ne s'est pas déroulé comme je le souhaitais et l'enseignant a proposé de stopper le cours au bout de 30mn.

Je n'ai pas renvoyé la convention signée.

Mon inscription a été validée par l'organisme le 25 octobre. J'ai 14 jours pour me rétracter !

Pourriez vous confirmer ou l'inverse ?

Avant de contacter l'organisme de formation , je souhaiterai connaitre mes droits.

Merci

Vardi